

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(conforme aux dispositions des articles L 2121-7, L 2121-9, L 2121-10 et L 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil Municipal se réunira à la salle communale de la mairie :
le vendredi 7 avril 2023 à 18 heures précises.**

A Servoz, le 31 mars 2023.



Monsieur le Maire,

Nicolas EVRARD.

Ordre du jour :

Session ordinaire

- **Etat civil**
- **Urbanisme – Foncier : Autorisations d’urbanisme**
- **Compte – rendu des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Municipal**
- **Affaires administratives et financières :**
 - ♦ Vote du Compte Administratif 2022 pour le Budget Général
 - ♦ Approbation du Compte de Gestion 2022 dressé par la Comptable pour le Budget Général
 - ♦ Affectation du résultat de fonctionnement de l’exercice 2022 pour le Budget Général
 - ♦ Vote du Budget Primitif pour le Budget Général – exercice 2023
 - ♦ Vote des taux de la fiscalité locale pour l’exercice 2023
 - ♦ Attribution des subventions aux associations pour l’année 2023
 - ♦ Attribution des cotisations nominatives pour l’exercice 2023
 - ♦ Révision des tarifs communaux
 - ♦ Vote des attributions de compensations et de la participation aux services communs de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc – année 2023
 - ♦ Approbation de la convention de participation financière avec la Commune des Houches pour les charges de fonctionnement des services scolaires et périscolaires
 - ♦ Remboursement de frais avancés par un agent du service technique
 - ♦ Instauration du principe de la redevance réglementée pour chantier(s) provisoire(s) sur les ouvrages des réseaux de transport et de distribution d’électricité et de gaz
- **Marchés publics :**
 - ♦ Adhésion au groupement de commandes pour la fourniture et la pose de défibrillateurs
 - ♦ Attribution du groupement de commandes dans le cadre des contrats d’assistance administrative pour la rédaction d’actes en la forme administrative
- **Personnel :**
 - ♦ Création d’un emploi d’agent polyvalent saisonnier à temps complet pour renforcer le service technique durant la saison d’été
 - ♦ Approbation de la convention d’adhésion à l’offre de service du pôle santé au travail du Centre de Gestion de la Haute-Savoie
- **Environnement :** Plan d’actions chauffage bois du Plan de Protection de l’Atmosphère de la Vallée de l’Arve
- **Questions et informations diverses**